

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réunion ordinaire du 30 juin 2025

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID : 029-252901368-20250630-30062025\_6-BF

Berser  
Levrault

NOMBRE DE MEMBRES	DATE DE LA CONVOCATION	N° DE LA DELIBERATION
En exercice :26 Présents :17 Votants : 17 dont 0 pouvoirs	12.06.2025	2025-021

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

*Renouvellement de la convention d'assainissement du site de Kervoazou avec la Ville de CARHAIX*

**Etaient présents (17) :** Christian TROADEC, MAZEAS Jacqueline, COGEN Dominique, LE FER Etienne, DUMONTEIL François, PAUL André, PRIGENT Eric, TOSSER Gérard, SALAUN Denis, SALIOU Bernard, BRABAN Tugdual, LALLOUET Michèle, BOUDIAF Catherine, GELEOC Raymond, PETIT Alexandre, LE BOEDEC Bernadette, TRUBUILT Bernard.

**Etaient excusés (5 dont 0 ayant donné pouvoirs) :** COTTEN Daniel, QUEMENER Marc, GOUIFFES Jean Claude, QUINIOU Bruno, GALARDON Georges,

**Etaient absents (4) :** GOUBIL Didier, YVINEC Jérôme, BURLOT Nolwenn, LE BORGNE Rolande.

Le 30 juin 2025 à 9 heures 30, le conseil syndical du SIRCOB régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de CARHAIX PLOUGUER, sous la présidence de Monsieur Christian TROADEC, Président

La convention avec la Ville de Carhaix pour l'assainissement du site de Kervoazou arrivé à échéance et il convient donc de la renouveler.

Le projet de convention mis à jour a été transmis aux élus.

Le Président demande au comité syndical de l'autoriser à signer cette convention.

Après discussion, l'Assemblée, à l'unanimité, autorise le Président à signer cette nouvelle convention.

Le Président,  
Christian TROADEC

